

## Conseil Municipal du 5 août 2020

Étaient présents : Denis Jacquin – Jean-François Niess – Julie Gillet – Bruno Andreoletti – Mathias Mairey – Stéphanie Robert – François Monnier – Nicolas Bodin – Christine Vielle.

Absent : Philippe Bernardin

Excusés : Matthias Grison – Virginie Quivogne – Géraldine Leroy – Delphine Antoine – Émilie Pierlot.

Procuration : G. Leroy à J. F. Niess, M. Grison à J. Gillet

11 conseillers participent aux délibérations.  
Christine Vielle est élue secrétaire de séance.  
Convocations envoyées le 30 juillet 2020

### ORDRE DU JOUR

#### ➤ **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2020.**

#### ➤ **Communication du Maire**

#### ➤ **Délibérations**

- Proposition de candidatures pour la commission communale des impôts directs (CCID)
- Proposition de candidatures pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID)
- Créances irrécouvrables : admission en non-valeur

#### ➤ **Informations et questions diverses**

- :- :- :- :- :- :- :- :-

#### ➤ **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2020**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### ➤ **Communication du Maire**

- Arrêté de non opposition à une déclaration préalable délivré par le Maire au nom de la Commune, demande déposée le 28 mai 2020 par M. F. VAZ SILVA sur un terrain sis 17 rue de la Cry – Section AC n° 60 – pour l'édification d'une clôture.
- Arrêté de non opposition à une déclaration préalable délivré le 23/07 par le Maire au nom de la Commune, demande déposée par M. C. ROCHET sur un terrain sis 12 rue de la Hutte Gallo-Romaine pour la construction d'une piscine enterrée.
- Certificat d'urbanisme d'information (Type a) délivré le 9/07 par le Maire au nom de la Commune. Demande déposée par Maître D. Lavaux pour un terrain sis 2 rue Basse – Section AC n° 75 pour connaître mes dispositions d'urbanisme les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.
- Certificat d'urbanisme d'information (Type a) délivré le 9/07 par le Maire au nom de la Commune. Demande déposée par Maître D. Roussel pour un terrain sis 24 b rue de la Cry – Section AC n° 20 pour connaître mes dispositions d'urbanisme les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.
- Certificat d'urbanisme d'information (Type a) délivré le 23/07 par le Maire au nom de la Commune. Demande déposée par Maître V. Corneille pour un terrain sis 4 rue de la Gare – Section AC n° 73 pour connaître mes dispositions d'urbanisme les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.
- Arrêté municipal portant circulation alternée n° 2020-07-02-01 pour réglementer la circulation durant les travaux de taille des haies le 6 juillet rue de la Corvée
- Délégation de signature à Nicolas BRUNNER pour recevoir et signer les actes d'Etat Civil.

#### ➤ **Délibérations**

#### **2020-08-05-23 : Proposition de candidatures pour la commission communale des impôts directs (CCID)**

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission sera composée du maire, président de la commission et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires sera effectuée par le directeur régional des finances publiques à partir d'une liste de contribuables en nombre double (24 personnes), proposée par le conseil municipal.

Le maire donne lecture de cette liste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents valide la liste des candidatures.

#### **2020-08-05-24 : Proposition de candidatures pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID)**

Conformément à l'article 1650 A du code général des impôts, une commission intercommunale des impôts directs doit être instituée dans chaque établissement public de coopération intercommunale soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C.

Cette commission sera composée du président de la communauté urbaine et de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du conseil communautaire.

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les critères départementaux d'évaluation des locaux professionnels mis à jour une fois par mandat (en 2021). Elle a également la faculté de proposer une modification des coefficients de localisation qui permettent de moduler, au niveau de la parcelle cadastrale, les bases d'impositions des locaux professionnels sur son territoire (en 2023 et 2025).

La désignation des commissaires sera effectuée par le directeur régional des finances publiques à partir d'une liste de contribuables en nombre double (40 personnes) établie par le Conseil de communauté sur proposition des communes membres. Le conseil municipal de Torpes est invité à proposer un candidat titulaire et un candidat suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents propose les candidatures suivantes :

MAIREY Mathias en tant que candidat titulaire

MONNIER François en tant que candidat suppléant

#### **2020-08-05-25 : Créances irrécouvrables : admission en non-valeur**

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le comptable public n'a pu procéder au recouvrement de créances aux motifs qu'elles se situent au-dessous du seuil des poursuites ou que la personne redevable a disparu.

Ces créances concernent les factures d'eau et d'assainissement d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018, date du transfert de ces compétences à Grand Besançon Métropole.

En conséquence, cette créance irrécouvrable, doit être admise en non-valeur au compte 6541.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

**AUTORISENT** monsieur le Maire à admettre la créance ci-dessus en créance éteinte pour un montant de **281,59 €**.

#### **➤ Informations et questions diverses**

Suite à l'annulation de l'élection des délégués communaux pour les élections sénatoriales, l'arrêté préfectoral du 6 août 2020 a fixé au 28 août prochain la convocation du conseil afin de procéder à une nouvelle désignation des délégués pour les élections sénatoriales.

La commission salle polyvalente se réunira courant septembre.

Aménagement de la zone AU 1 route d'Osselle : Grand Besançon Habitat et Néolia ont été interrogées quant à leur capacité et volonté d'aménager cette zone, la commune n'étant qu'un intermédiaire.

Nouvelles heures de secrétariat de la mairie jusqu'au 15 septembre :

- Mardi de 13h30 à 17h
- Jeudi et vendredi de 8 à 12 h
- Permanence urbanisme le jeudi de 13 à 16h (sauf 20 août)

Nicolas Bodin signale que des individus font du porte-à-porte (porteurs de badges ?). La commune n'a pas été prévenue de ce démarchage. La prudence s'impose

Bruno Andreoletti a vu des enfants jouer dans les ruines du moulin, sous le château. C'est un lieu privé. Les propriétaires seront contactés pour sécuriser ou interdire l'accès. Il signale également que le chemin de halage n'est pas facilement praticable.

François Monnier signale des sacs poubelles route de Grandfontaine et évoque un possible nettoyage du village avec la Torpésienne à l'automne.

Mathias Mairey rapporte la demande de M. Démonet d'acquérir une bande de terrain au droit de sa propriété. Une rencontre sur place sera programmée.

Séance levée à 19h40